



Niort
N°14 - Juin 2010



EDITO

L'iriaf fait face à la crise

Né en septembre 2001, l'IRIAF intègre le Pôle Universitaire Niortais. Aujourd'hui, le PUN rassemble des délocalisations de composantes poitevines (Droit, IAE, IUT) et une composante niortaise, l'IRIAF. Cet ensemble bénéficie d'un engagement politique et financier du Conseil Général des Deux-Sèvres et de la Communauté d'Agglomération de Niort. En 2003, la convention tripartite (Université, Conseil Général, Communauté d'Agglomération) précise la contribution financière annuelle des collectivités à hauteur de 1.2 million d'euros. Cette contribution assure 50% des ressources de l'Institut. Les autres ressources sont assurées à hauteur de 40% par l'Etat et l'Université de Poitiers, 8% par la Taxe d'Apprentissage et 2% par les produits de la Formation Continue. Le nouveau projet de loi sur les collectivités prévoit que ces dernières ne pourraient plus financer des formations d'enseignement supérieur. Se posera donc, alors, le problème du financement du PUN et donc de notre Institut. Pour 2010, l'Université de Poitiers absorbe la baisse des ressources. Deux questions majeures émergent : faudra-t-il réduire les dépenses en fermant des filières de formation, en mutualisant des moyens, en réduisant des volumes horaires des enseignements, etc. ? Comment augmenter les ressources : en développant la formation continue, en augmentant encore la recherche de Taxe d'Apprentissage, etc. ? Afin de choisir les meilleures solutions pour l'avenir de l'IRIAF et du PUN, les différents décideurs (collectivités locales, Université et les responsables du Pôle Universitaire) travaillent de concert et par anticipation.

Le risque est le cœur de l'Institut et sa raison d'être, des enseignements à la pratique. Devant cette situation risquée notre esprit de coopération et d'innovation est intact et déterminé.

Dominique Thys
Président du Conseil d'Administration de l'IRIAF

Patrick Rousseaux
Directeur de l'IRIAF

Forum de l'IRIAF sur le stress professionnel

La salle Horizon de la MAAF a accueilli le jeudi 18 mars le forum de l'IRIAF sur le stress professionnel. Ce forum s'adressait aux préventeurs, aux psychologues, aux chefs d'entreprise.

UN THÈME D'ACTUALITÉ

L'actualité récente a mis sur le devant de la scène la souffrance au travail. L'expression de cette souffrance peut prendre des formes multiples, y compris parmi les plus graves, comme le suicide.

Futurs préventeurs en entreprise, les étudiants de l'IRIAF seront pour nombre d'entre eux confrontés à la question du stress au travail et auront à agir pour sa prévention. C'est donc tout logiquement que le choix des étudiants pour le thème du forum s'était porté il y a un an sur les risques psychosociaux (stress, violences, harcèlement, etc.). La thématique étant trop large pour le seul cadre du forum, elle fut rapidement restreinte à un des risques les plus courants : le stress professionnel.

UNE ORGANISATION ÉTUDIANTE

Un groupe de 16 étudiants de Master 1 en Gestion des Risques s'est attelé à la lourde tâche d'organisation du forum dès le début de l'année universitaire. Organisés en plusieurs cellules (par-tenariat, communication, intervenants, logistique, informatique), les étudiants ont eu à travailler en parallèle sur la recherche de financements, le programme des interventions, et toute l'organisation logistique. Des rendez-vous réguliers étaient organisés avec l'équipe pédagogique, permettant de faire un point sur l'état d'avancement.



UN CONTENU RICHE

Devant une assistance à la fois nombreuse (210 participants) et diversifiée, à l'Espace Horizon de la MAAF, la journée a commencé par l'intervention de psychologues, qui ont souhaité interroger le concept même de stress au travail, lui préférant celui de souffrance au travail : comment être attentif à l'expression de cette souffrance ? Comment l'analyser pour en comprendre les causes ? Une certitude, les causes du stress sont à rechercher ailleurs qu'au niveau des seules caractéristiques individuelles. Il s'agit de prendre en compte l'ensemble des conditions de travail, en considérant le contexte psychologique, social et économique de son exercice.

SOMMAIRE

- Page 1 & 2 :**
Déclinaisons autour du risque : stress professionnel, risque et BTP, risque et voix IP
- Page 3 :**
Les étudiant candidatent en ligne - Le stage et sa gratification - IASI / NIORT, 2675 km
- Page 4 :**
Événements : remise des diplômes 2009 - Journées portes ouvertes .



RISQUES

Il y a là un véritable changement de regard sur le stress professionnel : il n'est plus l'apanage des personnalités fragiles, ou empêtrées dans leurs problèmes personnels. Plus personne ne conteste l'impact des conditions de travail sur la santé mentale des travailleurs. On admet aujourd'hui que des conditions de travail difficiles génèrent du stress, et que le corps peut même en être le lieu d'expression (troubles musculo-squelettiques, par exemple, qu'on imaginait exclusivement dépendants jusque là des gestes et postures).

Les interventions de la Caisse

Régionale d'Assurance Maladie de Centre Ouest (CRAMCO) ont positionné le débat à la fois sur le plan sociétal (le coût humain et économique du stress au travail) et sur le plan individuel : quels sont les ressorts qui font basculer un individu du stress aigu au stress chronique. Le stress aigu correspond à la mobilisation d'un organisme pour faire face à une demande ou une pression ponctuelle. C'est une réaction adaptative classique qui, par le biais de sécrétion hormonale, va nous faire réagir vite et fortement à un événement exceptionnel. C'est lorsque cet état se prolonge dans le temps, et qu'il s'emballe, qu'on va passer à un état de stress chronique. Cet état va s'accompagner de toute une symptomatologie physique et psychologique.

QUELS OUTILS DE PRÉVENTION ?

Les éléments de définition étant posés, il devenait alors possible d'aborder la question de l'intervention en entreprise pour prévenir les risques de stress. Premier constat, dans la majorité des cas, l'entreprise sollicite une intervention parce qu'elle a été confrontée à un problème. Les intervenants ont souligné la nécessité de développer davantage les interventions « amont ». Deux axes forts pour ces interventions, comme le souligne par exemple l'Association Régionale pour l'Amélioration des

Conditions de Travail (ARACT Poitou-Charentes). En premier lieu, la nécessité d'impliquer l'ensemble des acteurs de l'entreprise dans la démarche de prévention. En second lieu, la nécessité de prendre en compte le caractère multifactoriel du risque de stress professionnel.

C'est la voie prise à l'IRIAF, qui développe actuellement un outil d'analyse des facteurs susceptibles, sur un poste de travail et dans son contexte, d'être à l'origine de l'émergence de stress professionnel. Cet outil, qui a bénéficié pour son élaboration du partenariat de la Communauté d'Agglomération de Niort (CAN), a été présenté par les étudiants du Master.

AGIR DE FAÇON PLURIDISCIPLINAIRE

La conclusion de la journée a été unanime : la pire des choses, sur la question de la prévention des risques de stress professionnel, serait que les acteurs de la prévention restent chacun dans son domaine d'expertise. Préventeurs, ergonomes, psychologues et médecins du travail doivent agir en partenaires auprès de l'entreprise.

8 INTERVENANTS

Le forum était animé par **M. Bohy**, rédacteur en chef de « Face aux Risques » les Intervenants étaient **M. Rebeyrat** (laboratoire de psychologie du travail et de l'action, CNAM), **Mme Descoutures** (Responsable prévention APAS), **M. Vandenberghe** (Contrôleur de sécurité, CRAMCO), **M. Bonnet** (Inspection hygiène et sécurité CAN), **M. Herrero** (Consultant), M. Boche (Chargé de mission ARACT), **M. Baugé & Mlle Jamil** (IRIAF).

Les métiers du risque dans le BTP

Quand les anciens étudiants de l'IRIAF reviennent parler de leur métier aux étudiants actuels, la pratique renforce la théorie. Le lundi 25 janvier, le département Gestion des Risques a mobilisé « ses anciens » pour une manifestation centrée sur l'évolution des métiers de managers QSE et chargés de prévention au sein des branches du BTP.

Dix intervenants représentants de Eiffage, Vinci, Bouygues, ETDE, mais également deux ingénieurs prévention de la Direction Régionale du Travail et de l'Emploi, un chargé de prévention dans une mutuelle d'assurances et un membre d'un OPCA (Organisme paritaire collecteur agréé) ont nourri les échanges.

Tout au long de la journée, chacun a pu témoigner de son propre parcours, de l'évolution de son métier, des contraintes réglementaires, des initiatives en terme de recrutement au cours

des dix dernières années, des efforts consentis et des résultats obtenus, des possibilités avérées de réaliser sa formation au titre de la formation continue dans des conditions favorables. Ce travail « en famille » a permis de mettre en évidence de nombreux constats. Parmi ceux-ci retenons que la sécurité prend, aujourd'hui, toute sa place dans le secteur du BTP ; les embauches dans les métiers du risque de ce secteur croissent (multiplié par un facteur 3 à 7 sur les 7 dernières années dans les grands groupes) ; la formation continue s'y développe et le contrat de professionnalisation est une possibilité d'effectuer tout ou partie d'un master comme celui de l'IRIAF.

Le succès de cette journée nous oblige à renouveler cette expérience avec d'autres anciens insérés dans des secteurs d'activités différents. A l'année prochaine donc pour un nouveau thème !

La voix sur IP : un risque ?

Le mardi 23 mars dernier, le Pôle Universitaire de Niort et plus particulièrement l'IRIAF accueillait une conférence sur le thème de la sécurité de la voix sur réseau IP (VoIP) et de la téléphonie sur réseau IP (ToIP). Ce thème, la sécurité de la voix sur IP, nous touche tous aussi bien au bureau qu'à la maison. En effet, qui parmi nous n'a pas une « box » d'accès à internet avec téléphone illimité. Trois intervenants se sont succédés à la tribune pour nous exposer les différents aspects à prendre en compte pour sécuriser les échanges via le réseau. M. Gioria, président du CLUSIR Poitou-Charentes et RSSI du groupe Y, nous à présenté un panorama rapide des différents

risques et solutions de la voix sur IP. Il a rappelé que les risques auxquels on s'expose avec la voix sur IP sont identiques à ceux rencontrés classiquement sur le réseau internet. Monsieur Pierre-Olivier BRAUD (de D'ARVA) et Monsieur Philippe PAITRAULT (du groupe Y) ont décrit les solutions techniques choisies par leurs entreprises respectives avec les avantages et les inconvénients de celles-ci. La conférence s'est terminée sur des échanges entre les intervenants et le public. Cette manifestation a réuni une cinquantaine de personnes dont des étudiants du master des Risques Industriels et Informatiques.

Chaque année, l'association de rayonnement universitaire autour de l'assurance (AURA) décerne des prix aux étudiants distinguant un mémoire de stage en entreprise. Roger Belot a remis, lors de l'assemblée générale de l'AURA, le prix de « statistique » à Aurélien Valeau pour son travail « construction d'un outil de tarification en complémentaire santé ». Le jury a apprécié son approche pragmatique, la qualité des analyses ainsi que la qualité rédactionnelle.

Roger Belot félicitant Aurélien Valeau

Prix de l'AURA "statistique"



Les étudiants candidatent en ligne

Depuis l'année dernière, l'IRIAF mène un projet pour faciliter le dépôt, le suivi et le traitement des candidatures. Ce projet s'articule en deux grandes étapes : le développement d'une application à destination des étudiants pour le dépôt des candidatures en ligne et le développement d'une application à destination de l'équipe pédagogique qui automatise en partie la gestion des recrutements. Ces outils donneront à l'IRIAF les moyens d'établir des indicateurs objectifs sur les candidatures afin de mieux cibler la communication, et faciliteront l'ensemble des actions nécessaires au traitement des dossiers chaque année.

La première étape du projet est opérationnelle cette année et consiste en un formulaire informatique disponible sur le site de l'institut. L'étudiant peut ainsi candidater à l'IRIAF en se rendant simplement sur internet. Les renseignements sur le candidat potentiel sont ensuite traités (et stockés) pour créer un dossier pré-rempli. L'étudiant n'a plus qu'à imprimer le dossier, joindre les documents demandés et envoyer le tout au secrétariat. Couplée à ce formu-



laire, une interface dans la partie privée du site permet à l'équipe pédagogique de suivre en temps réel les candidatures faites même si celles-ci ne seront prises en compte que lors de la réception du dossier avec toutes les pièces justificatives nécessaires.

Cette nouvelle procédure ne diffère pas considérablement de la précédente mais apporte déjà quelques éléments bénéfiques. En effet, les personnes chargées du traitement des dossiers et du recrutement au sein de l'IRIAF peuvent voir l'ensemble des dépôts de candidature. Les dossiers créés sont lisibles par tous les membres de l'équipe pédagogique. De plus des indicateurs peuvent être mis en place et renseignés automatiquement. Par exemple, le nombre de candidats qui déposent réellement leur candidature (envoi du dossier papier) ou encore tous simplement le nombre de personnes qui ont rempli le formulaire. D'autres indicateurs (la répartition géographique, les études antérieures,...) seront aisément mis en place ultérieurement.

La deuxième étape du projet, bien qu'entamée, n'a pas pu aboutir cette année. Cette étape vise à automatiser la chaîne de traitement des candidatures. Ceci doit faciliter la gestion des candidatures essentiellement au niveau des secrétariats. Un autre apport attendu est la diminution des échanges papiers avec l'étudiant.

Ce projet, encore en chantier, apporte déjà des réponses concrètes pour faciliter le travail de l'équipe pédagogique et obtenir des indicateurs pertinents sur la politique de recrutement de l'IRIAF. De plus, à travers celui-ci, le travail de formalisation de la procédure de recrutement a apporté une forme d'homogénéisation des dispositifs mis en place dans les deux départements de l'IRIAF.

Le stage et sa gratification

Les étudiants de l'institut ont, chaque année, l'obligation d'effectuer un stage. Cette obligation permet de les rendre très adaptés au marché du travail. Les enquêtes menées par le Service d'Evaluation Et de Prospectives de l'université (SEEP) nous le montre chaque année. Les stages sont régis par la loi sur l'égalité des chances du 31 mars 2006. L'article 9 de cette loi, portant sur la gratification du stagiaire, a été modifié par la loi du 24 novembre 2009. La principale modification est la réduction de la période exonérée de gratification obligatoire : « tout stage d'une durée supérieure à 2 mois, dates à dates, est soumis à gratification. ».

Cette obligation a eu au niveau de l'Université de Poitiers des conséquences importantes. Par exemple, les stages IUT ont été particulièrement touchés. Le nombre de propositions faites par les entreprises a diminué pour certaines formations de l'ordre de 50 % ! Ce phénomène est aussi certainement amplifié par la conjoncture économique actuelle. Les structures d'accueil les plus touchées par cette obligation semblent être les associations qui sont des terrains d'expériences pour beaucoup d'étudiants.

Le ressenti de notre Institut est un peu différent. Il n'y a pas de véritable baisse d'offre. La gratification était déjà obligatoire l'année précédente du fait des durées de stage longues dans nos formations. Cette année encore, pour certaines formations, nous constatons un taux de trois offres par étudiant ! Il s'agit, bien sûr, des étudiants en fin de cursus, ceux de 2ème année de master. Ne pas pouvoir répondre à toutes ces offres met l'étudiant dans une situation confortable : « je peux choisir », et dans un inconfort « je dois choisir et dire non aux autres ». Ici le rôle du coordinateur des stages de la formation est important. Il veille à ce que les étudiants aient déjà un comportement professionnel dans le respect des engagements pris.

		L Pro	L3	M1	M2	
Données générales	Nombre d'étudiants ayant fait un stage intégré dans le cursus	6	37	47	73	163
	durée	1 mois < Durée ≤ 2 mois	0	6	0	0
	Durée > 3 mois	6	31	47	73	157
gratification O/N	Avec gratification	4	31	43	72	150
	Sans gratification	2	5	2	1	10
montant de la gratification	Information sur la gratification non disponible	0	1	2	0	3
	Gratification < 398 €	0	0	0	3	3
	Gratification ≥ 398 €	4	31	41	69	145
Nb d'étudiants répartis selon la structure d'accueil	Information sur le montant de la gratification non disponible	0		2	0	2
	Entreprise / association / EPIC	4	28	40	68	140
	Administration d'état	2	3	0	2	7
	Collectivités locales et territoriales	0	6	7	3	16

Pour un stage « gagnant-gagnant », il est important que les offres soient connues le plus tôt possible par les étudiants. D'une part, cela permet aux étudiants de faire une offre de service en rapport avec leur projet professionnel personnel. D'autre part, cela permet à l'entreprise d'augmenter ses chances de choisir le stagiaire le plus en adéquation avec la mission confiée. Dans le cas des étudiants de 2ème année de master 20% à 50%, selon les années, intègrent l'entreprise à la suite de la période de stage. Le stage reste, dans ce cas, une période probatoire pour une embauche réussie.

IASI - NIORT : 2675 km

Dans le cadre du Master SARADS (Statistique et Actuariat appliqués aux Risques en Assurances Dommages et Santé) joint entre le Département SAS de l'IRIAF et la Faculté d'Economie et d'Administration des Affaires de Iasi (Roumanie), nos collègues roumains ont été accueillis à Niort du 10 au 13 mars 2010.

Entre des réunions de travail, le Conseil d'administration de l'IRIAF et des rencontres avec des étudiants, Messieurs Airenei (Doyen de la Faculté) et Fotache (Vice-doyen) ont profité des plaisirs culinaires de notre région et ont visité le Cellois (Eglise Saint Hilaire, les jardins de l'Abbaye Royale), le Mellois (Mines d'argent) et le joli village du Marais poitevin d'Arçais.

Hormis cet aspect convivial et sympathique, leur venue a permis de réaliser un travail en commun important sur les évolutions pédagogiques du Master SARADS pour la prochaine co-habilitation 2012-2015 et sur les adaptations locales afférentes. Cette visite a aussi permis de programmer les échanges enseignants entre nos deux institutions, mais aussi de faire le bilan et de préparer la mobilité étudiante Niort-Iasi et Iasi-Niort (aspects linguistique, financier, logistique et pédagogique). Il est à noter que, cette année, deux étudiantes roumaines de Iasi sont inscrites à l'IRIAF en 2ème

année du Master et qu'elles réalisent leur stage de fin de formation en France (AXA à Paris et URCAM à Montpellier). Notons aussi que deux étudiants actuellement en Licence STDAS à l'IRIAF souhaitent réaliser cette deuxième année du Master en Roumanie et ont pu échanger avec nos collègues roumains pour dissiper leurs appréhensions.

Suite aux enrichissants échanges avec nos collègues roumains, et avec l'aide de Bernard Couturier, nous avons engagé une démarche de partenariat avec un groupe mutualiste d'assurance, de banque et de services financiers niortais fortement implanté en Roumanie. Ce partenariat devrait avoir pour objectif d'identifier et de proposer aux étudiants roumains ou français de ce Master joint des stages en France ou en Roumanie. Les discussions se sont engagées dans un esprit constructif avec un véritable intérêt pour chacun des partenaires.

Le Master SARADS joint existe, se développe et atteint ses objectifs : 2675 kilomètres et une réussite !



Visite à l'Abbaye Royale

IRIAF - 11 rue archimède - ZA Noron
79000 NIORT

Directeur

Patrick Rousseaux

☎ : 05 49 24 94 88

✉ : patrick.rousseau@univ-poitiers.fr

Responsable Administratif

Eric Marceau

☎ : 05 49 28 75 52

✉ : eric.marceau@univ-poitiers.fr

Secrétariat département GDR

Karine Caquineau - Marine Debelhoir

☎ : 05 49 24 94 88

✉ : iriaf-gdr@univ-poitiers.fr

Secrétariat département SAS

Fabienne Babin - Gilette Joubert

☎ : 05 49 28 55 35

✉ : iriaf-sas@univ-poitiers.fr

<http://iriaf.univ-poitiers.fr>

AGENDA

4 juin 2010

Commission recrutement
LP SPS et L3 STDAS

16 juin 2010

Conseil pédagogique SAS

17 juin 2010

- Commission recrutement
Master SARADS

- Défi inter-entreprises

du 14 au 25 juin 2010

- Recrutement

Licence SD et Master MRIE et MRII

Mi-juillet 2010

- Comité de pilotage LP SPS

Septembre 2010 : rentrée

- le 7 : RAN master SARADS

- le 14 : L3 STDAS & LP SPS

- le 15 : L3 SD

- le 16 : masters MRIE & MRII

- le 21 : master SARADS

EVENEMENTS

Remise des diplômes 2009

Habituelle, soit, mais toujours aussi importante dans la vie de l'IRIAF, la cérémonie de remise des diplômes s'est déroulée le 27 novembre 2009, dans cette belle salle « espace alizé », mise à disposition par la MAIF. Plus de 150 personnes étaient présentes pour recevoir leur diplôme ou féliciter les diplômés des promotions 2009.

Pour la petite histoire de la grande histoire des huit cérémonies de remise de diplômes de l'IRIAF, Dominique Thys, Président du Conseil d'administration, était entouré de l'actuel Directeur, Patrick Rousseaux, et aussi des deux derniers, Bernard Couturier et Stéphane Mottet. Ainsi, cette cérémonie était l'occasion d'immortaliser cette page de la vie de l'IRIAF par une photo inédite rassemblant ces quatre bâtisseurs de l'IRIAF.

Le Parrain des 172 diplômés 2009, Christophe Glaize, Responsable Inventaires-Résultats-Prévisions à Groupama-GAN, a mis en lumière l'adéquation des formations de l'IRIAF pour répondre aux besoins des entreprises dans le domaine du risque. Dans un cadre plus spécifique aux risques assurantiels, il explique que « les formations dispensées par l'IRIAF sont intéressantes à double titre. En premier lieu, car elles forment des spécialistes des méthodes mathématiques adaptées à la compréhension et à la résolution des problèmes financiers et assurantiels. En second lieu, car elles dispensent des compétences dans des domaines où la demande en ressources humaines est élevée et même, où la demande s'accroît et ceci dans une période de remontée du chômage. En particulier, du fait du pro-

jet Solvabilité II, (projet européen de refonte et d'accroissement des normes et exigences de solvabilité des compagnies d'assurances), les besoins en actuaires et chargés d'études techniques augmentent. »

Adéquation des formations de l'IRIAF face aux besoins des professionnels, ce n'est pas uniquement un slogan, une marque de fabrique, c'est aussi une réalité. Encore une fois cette année, les 70 étudiants diplômés en Master trouvent un emploi au niveau de leur qualification extrêmement rapidement : 56% en moins de deux mois.

N'oublions pas une nouveauté pour cette 8^{ème} cérémonie : la première remise des diplômes pour les étudiants de la Licence Professionnelle Statistique de la Protection Sociale. Les dix étudiants de cette formation ont obtenu ce précieux sésame et peuvent

prétendre à un poste d'assistant chargé d'études statistiques dans des organismes de protection sociale. Sept étudiants étaient déjà en situation d'emploi (CDI ou CDD en CAF, CPAM ou URSSAF) en recevant leur diplôme.

L'association pour le Rayonnement Universitaire autour de l'Assurance (AURA) a remis par l'intermédiaire de Philippe Durand, au nom du Président de l'AURA Roger Belot, son prix pour la filière Gestion des Risques de l'IRIAF. C'est Emilie Guichon qui a eu l'honneur de le recevoir pour son stage effectué à la Direction des constructions navales de Lorient et pour son rapport portant sur la sécurité à bord des bateaux.

Quatre bâtisseurs



Tôt dans la saison, la journée portes ouvertes avait

Journée portes ouvertes

lieu, pour la première année, pour toutes les composantes du Pôle Universitaire (IUT, DROIT, IAE, IRIAF) le samedi 23 janvier 2010. Le bilan pour l'IRIAF reste mitigé. Peu de visites totalisées. En revanche, les visites étaient, en majorité, le fait d'étudiants intéressés et motivés. Il nous semble opportun d'organiser, en même temps que les portes ouvertes, une manifestation attractive centrée sur les métiers auxquels conduisent les filières universitaires du pôle. Une action de ce type ne pourra avoir lieu qu'avec l'aide de l'ensemble des partenaires universitaires et professionnels.

Au sommaire du prochain numéro

- La rentrée 2010 - 2011
- L'offre de formation 2012-2015
- Les soutenances de stage

Directeur de publication : Patrick Rousseaux
- Comité de rédaction : Patrick Rousseaux - Jean-Marc Bascans - François Largeteau - Maquette, Conception, Réalisation : Alain Mousseau - Relecture : Vincent Beaulieu
- Photos : p1 B. Derbord (ville de niort)
D. Béguier (CAN), p2 V. Beaulieu, p3-p4 A. Mousseau
- Impression : imprimerie MEGATOP
ISSN : 1770-9202 - Dépôt : dec 2004